

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville le : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 29

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 11

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à M. Hervé THIBAUD
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 3

Mme Maryam EL GUIZANI, M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL40

VOEU

Vœu présenté par le groupe « En Avant Brondillant(e)s ! » : Pour une mise en œuvre rapide de l'alternative végétarienne dans les cantines scolaires de la Ville de Bron

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS-XAVIER PENICAUD

Mesdames, Messieurs,

La restauration scolaire sur notre commune concerne aujourd'hui près de 3 000 élèves Brondillants.

Nous avons, dans ce service public proposé, une démarche qui doit également s'inscrire dans un cadre démocratique, éducatif et environnemental.

Démocratique, car il nous appartient, dans ce service de restauration scolaire, de prendre en compte l'intérêt général et de nous attacher à ce que tous les enfants puissent y accéder. Nous sommes très attachés aux principes de laïcité, de neutralité du service public et d'égalité des usagers devant le service public. Ainsi que cela a encore été confirmé par le Conseil d'État lors de sa décision du 11 décembre 2020, ses principes permettent aux collectivités de proposer des menus de substitution. C'est heureux : les convictions des parents ne sauraient être un frein à l'intégration républicaine des enfants.

C'est d'ailleurs en ce sens que dans sa profession de foi, lors des dernières échéances municipales, le candidat Jérémie Bréaud, devenu Maire, s'était engagé à préserver l'existence d'une offre carnée deux jours sur quatre, tel que c'est encore le cas, assortie d'une alternative végétarienne systématique.

Nous soutenons et soutenons toujours cette même option. Elle est mise en place dans un nombre chaque année plus important de communes, avec succès. Il en est d'ailleurs ainsi à Lyon.

Nous nous sommes d'ailleurs assurés ensemble, dans la définition du cahier des charges du marché de restauration, que le prestataire soit en mesure de fournir une telle alternative de repas.

Nous tenons à une restauration scolaire qui permette aux enfants de grandir ensemble, qui les rassemble plutôt que de les séparer, qui les éduque à une alimentation équilibrée et diversifiée.

Il ne s'agit pas de se contenter de remplir des ventres vides. Ces temps périscolaires méridiens ont bien d'autres fonctions et nous savons que tous, au sein du Conseil Municipal, en sommes conscients.

La présence d'une inscription à des repas « sans porc », en l'état actuel de notre offre, n'est pas satisfaisante. Elle participe d'ailleurs régulièrement à la stigmatisation d'enfants dans nos cantines, et se retrouve régulièrement à l'origine de situations de harcèlement caractérisé.

Nous soutenons en revanche le choix de rendre aléatoire à la rentrée prochaine le jour de la semaine où sera proposé à tous les enfants un repas contenant du poisson – il était jusque-là distribué le vendredi seulement – et de même pour le jour de la semaine – imposé par la loi EGALIM – où sera proposé à tous les enfants un repas végétarien protéiné. Ceci permettra à tous les enfants de bénéficier de ces offres, quelle que soit l'organisation des familles.

Nous devons cependant nous prémunir d'une organisation qui pourrait conduire à favoriser une forme de séparatisme dans nos écoles, excluant des enfants selon les préférences alimentaires que leurs familles auraient à leur endroit, quelles que soient les motivations de ce choix que la force publique n'a pas à connaître. Cela doit être fait d'une manière respectant le caractère universaliste de nos politiques publiques, en éloignant tout risque de « fichage ethnique », légitimement et heureusement interdit par la loi.

Après des tests de faisabilité durant l'année scolaire 2022-2023, nos services sont prêts à cette mise en place. Le contrat du prestataire fournissant les repas en prévoit la possibilité sans surcoût. Une politique ambitieuse et courageuse, qui coûte aux familles comme à la collectivité, de revalorisation des métiers nous permet d'augmenter significativement l'attractivité des métiers de l'animation périscolaire et d'accroître notre capacité d'accueil.

En conséquence, nous proposons au Conseil Municipal de voter en faveur de la mise en place rapide d'une alternative végétarienne protéinée systématique aux repas carnés (œufs, poissons et produits végétariens), les jours où ceux-ci sont programmés.

Cette mise en place rapide sera faite, si possible pour le prestataire et nos agents, dès la rentrée de septembre 2023, sinon après les vacances d'automne, au pire, en cas de difficultés logistiques incompressibles, pour début janvier 2024.

Le vœu présenté par le groupe « En Avant Brondillant(e)s ! » : Pour une mise en œuvre rapide de l'alternative végétarienne dans les cantines scolaires de la Ville de Bron est rejeté à la majorité.

Le Maire,

Jérémy BREAUD